



*« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude;
l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »
Article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

**Traite des êtres humains, esclavage moderne et travail forcé en France : 25 ans de combat
Le 11 avril 2019 de 14h à 18h30**

Sous le marrainage de Madame la Députée Stella Dupont

Salle Victor Hugo - Immeuble Jacques Chaban-Delmas
101 rue de l'Université 75007 Paris

Programme:

- **13h30-14h Inscription**
- **14h-14h45 Introduction**
 - o Stella Dupont, Députée du Maine-et-Loire, Marraine de l'événement
 - o Sylvie O'Dy, Présidente du CCEM
 - o Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteuse Spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains
 - o Témoignage d'Olivia Odola, avec Me David Desgranges, avocat et Président du CCEM
- **14h45- 16h30 Contre la traite et l'exploitation par le travail : la France ferme-t-elle encore les yeux ?**
 - o Modérateur, Serge Marti, ancien rédacteur en chef au « Monde »
 - o Axelle Lemaire, Ancienne députée des Français de l'Étranger
 - o Dominique Potier, Député de Meurthe-et-Moselle
 - o Elisabeth Moiron-Braud, Secrétaire générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
 - o Philippe Jaegle, Vice-procureur à la Juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux
 - o Colonel Philippe Thuries, Chef de l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI)
 - o Jean-Henri Pyronnet, Directeur de projet Lutte contre le travail illégal et détachement, ministère du Travail
 - o Cécile Riou-Batista, Secrétaire générale adjointe, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)
 - o Nicolas Le Coz, ancien Président (2011-2016), Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)

Questions et débat avec la salle

- **16h30 - 17h Pause**
- **16h45-18h15 La protection et la reconstruction des victimes : la France en fait-elle assez ?**
 - o Modératrice, Anne Le Fur, rédactrice en chef de « Politique Internationale »
 - o Charles-Éric Clesse, Procureur du Roi en matière sociale (Belgique) et Christian Meulders, directeur de Surya (ONG Belge)
 - o Slimane Laoufi, Chef du pôle emploi, biens et services privés chez le Défenseur des droits
 - o Me Juliette Vogel, avocate au Barreau de Paris
 - o Joséphine Magnien, Psychologue, pôle Traite, Bus des Femmes
 - o Annabel Canzian, juriste CCEM et Mona Chamass, directrice CCEM

Questions et débat avec la salle

- **18h15 Conclusion**
- **18h30-20h30 Cocktail**



« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude;
l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »
Article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

L'action du CCEM est financée par



Comité Contre l'Esclavage Moderne

169Bis Bd Vincent Auriol, 75013 Paris

Tél 01.44.52.88.90 - fax 01.44.52.89.09 - mail : contact@cceem.org

www.esclavagemoderne.org